

N°20

Octobre 2025

BULLETIN
D'INFORMATION
MUNICIPALE

Nous contacter

Mairie d'Arcisses

Tél : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h30 / 12h30 - 14h / 17h30

Permanences des mairies annexes

Mairie annexe de Brunelles Tél : 02.37.52.01.04

Le mercredi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 17h

Mairie annexe de Coudreceau Tél : 02.37.29.29.52

Le vendredi de 14h à 17h

Bibliothèque

Horaire d'ouverture :

Mercredi de 16h à 18h Vendredi de 15h30 à 17h30

Don du sang

Les prochaines collectes de don du sang à l'Espace socioculturel de Margon :

mardi 4 novembre 2025

mardi 16 décembre 2025

mardi 13 janvier 2026

État civil

Naissances-Arcisses

Margon

Aline COURPOTIN
Seyana GASSELIN

21 mai
23 juin

Eléa DAMAS

20 août

Coudreceau

Zack GUILLOU
Abby GUILLOU

21 mai
12 juillet

Brunelles

Ethan FARGES
Jules LOISELET

25 juillet
5 août

Décès-Arcisses

Margon

Maurice FOUQUET
Pierre CONSTANTIN
Paulette MARCHADIER
Roger BEQUIGNON
Bernard GEORGES

5 juin
25 juin
1 juillet
3 juillet
9 août

Brunelles

Monique LEMEUNIER

10 juin

Mariages-Arcisses

Margon

Romain LAMY et Leslie CHENEVEZ
Jérôme BESSIERES et Céline COURTY
Christopher DENIS et Anne-Cécile FORTIER

30 mai
12 juillet
23 août

Brunelles

Romain CIROU et Marie BARBAZ
Philippe CHAMBON et Odile DRAPIER
Steven ROY et Léa DEBRAY

23 août
21 juin
4 octobre

Calendrier des fêtes et manifestations

Randonné pédestre - 12 kms - Les Sentiers du Perche - Argenvilliers

Fête du bocage - Les croqueurs de pommes - St Cyr la Rosière

Soirée fruits de mer - Comité des fêtes - Brunelles

Assemblée Générale - Cyclo Sport Margonnais - Margon

Randonnée beaujolais - Les Sentiers du Perche - Brunelles

Fêtes de l'arbre - Les Croqueurs de pommes - Miermaigne

Soirée dansante - Les Sentiers du Perche - Margon

Randonnée pédestre - Les Sentiers du Perche - Les Efilieux

Soirée jeux - Bibliothèque - Coudreceau

Marché de la St Nicolas - Festiv'halle

Loto - Comité des Fêtes - Brunelles

Assemblée Générale - Comité des fêtes - Brunelles

Dimanche 26 octobre

Samedi 1er novembre

Samedi 15 novembre

Samedi 15 novembre

Jeudi 20 novembre

Samedi 22 et dimanche 23 novembre

Samedi 29 novembre

Dimanche 30 novembre

Dimanche 7 décembre

Dimanche 7 décembre

Dimanche 7 décembre

Vendredi 30 janvier

Les quelques mots du Maire



Chers Arcissois, chères Arcissoises,

L'automne s'installe doucement sur notre commune, apportant avec lui ses couleurs flamboyantes et cette douce lumière qui invite à la sérénité. Il faut avouer, que nous avons la chance d'habiter une région qui nous permet de contempler ce spectacle immuable offert par la nature lors du changement de saison. Je vous invite à sortir et à vous promener au creux de nos chemins, en campagne ou en forêt pour profiter pleinement de ce décor féérique.

Octobre est aussi le mois des récoltes, des projets qui mûrissent et des nouvelles initiatives qui voient le jour. C'est donc avec enthousiasme que je m'adresse à vous pour partager les actualités et les perspectives de notre territoire.

Un automne sous le signe de la solidarité. Cette année encore, notre commune se mobilise pour renforcer le lien social. Le repas des aînés, qui connaît un succès grandissant rassemble nos administrés dans un moment de rencontre festif et convivial autour d'un bon repas. La saison froide approche, et je tiens à saluer l'engagement de nos associations, de nos bénévoles et de nos services municipaux qui œuvrent chaque jour pour que personne ne reste isolé. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou des acteurs locaux si vous souhaitez contribuer ou si vous avez besoin d'aide.

Par ailleurs, l'innovation reste au cœur de nos préoccupations. Plusieurs projets en faveur de la transition écologique et de l'amélioration du cadre de vie sont en cours : l'interconnexion des châteaux d'eau de Coudreceau et Marolles-les-Buis va permettre aux habitants de consommer une eau conforme aux normes, notamment en ce qui concerne la teneur en nitrates. Le marquage de pistes cyclables, Avenue de Paris, reliées à celles existantes de l'Avenue des Prés permettra des déplacements en 2 roues sécurisés. Le lancement de la chaufferie biomasse à bois déchiqueté permettra de chauffer les bâtiments publics à Coudreceau en utilisant une ressource locale et renouvelable. Ces initiatives, portées par une équipe municipale déterminée, visent à préparer l'avenir de notre commune tout en préservant son identité et sa qualité de vie.

La fin de l'année sera riche en animations : un après-midi jeux à la bibliothèque de Coudreceau, une soirée fruits de mer à Brunelles, et bien sûr, la traditionnelle fête de la Saint Nicolas début décembre à Margon qui ravira petits et grands. Je vous invite à consulter le programme détaillé de ces animations sur l'application Panneau Pocket ou sur notre site internet et à y participer nombreux.

Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre commune. Chaque jour, c'est grâce à votre participation, vos idées et votre énergie que notre commune avance. Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement, et je reste à votre écoute pour construire ensemble les projets de demain.

Bonne lecture et à très vite sur le terrain !

Le Maire-Stéphane Courpotin

La rentrée scolaire à Arcisses

La rentrée 2025 s'est déroulée dans la sérénité et la bonne humeur pour les écoles de Margon, Coudreceau et Brunelles. Les élèves ont retrouvé leurs camarades et découvert leurs enseignants avec enthousiasme.

Margon

- A Margon, l'école accueille cette année 90 élèves répartis en 4 classes. L'équipe pédagogique est composée de 4 enseignants, investis auprès des enfants de la maternelle au CM2.
- Mme Sandrine Bardoul (remplaçante nommée pour l'instant) épaulée par 2 agentes, Marine à temps plein et Véronique à mi-temps : PS/MS/GS : 28 élèves
- Mme Sarah Sonnenmoser : CP/CE1 : 22 élèves
- Mme Aurélie Tessier : CE2/CM1 : 23 élèves
- M. Ronan Guevellou, nouveau directeur (lundi, mardi, jeudi), complété par Mme Laura Vacossin (le vendredi) : CM2 : 17 élèves



Brunelles



À Brunelles, ce sont 36 élèves qui ont repris le chemin de l'école, encadrés par 2 enseignantes attentives au suivi des différentes classes .

- Mme Laure Lacoste, directrice : GS/CP : 18 élèves
- Mme Fanny Sineau : CE1/CE2 : 18 élèves



Coudreceau



À Coudreceau, l'établissement compte 32 élèves, accompagnés par 2 enseignantes qui travaillent dans un cadre bienveillant et motivant.

- Mme Anne-Cécile Fortier, directrice : PS/MS/GS : 14 élèves
- Mme Alice Sabatié : CP/CE1/CE2 : 18 élèves



Au total, ce sont donc 158 enfants qui ont franchi les portes des écoles du regroupement. Les équipes pédagogiques, soutenues par la municipalité, oeuvrent ensemble pour offrir aux élèves une année riche en apprentissages, en découvertes et projets collectifs.

Nous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire !

Thierry C

Vie municipale

Terrains à bâtir 2^{ème} tranche de la Maçonnerie

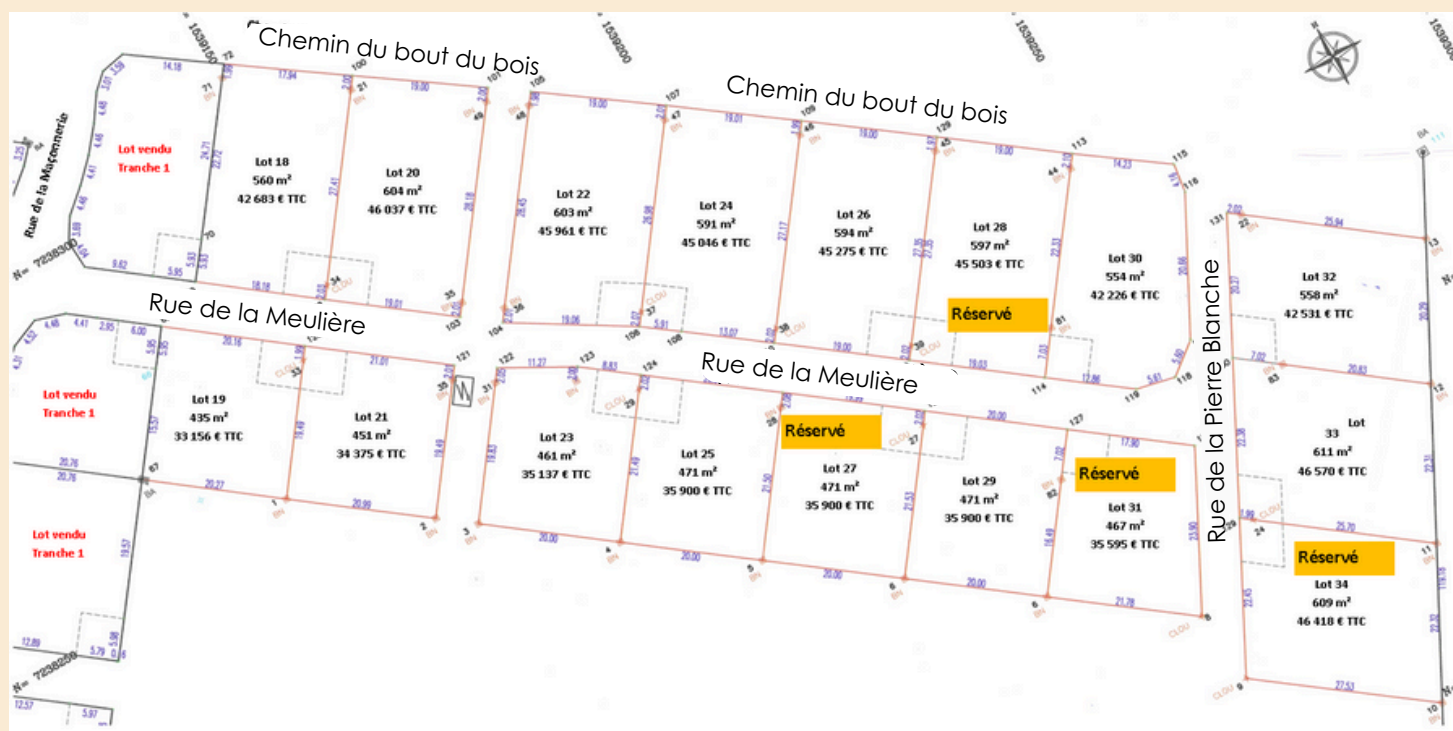
La 2^e tranche du lotissement de la Maçonnerie est ouverte à la vente, dans la continuité de la première tranche.

Les terrains disponibles vont de 435 m² à 611 m², pour des prix compris entre 33 156 € et 46 570 € TTC.

Déjà 4 lots ont trouvé acquéreur, témoignant du fort intérêt pour ce projet.

La commune poursuit ainsi son engagement en faveur de l'accueil de nouvelles familles et du dynamisme local.

Renseignements et réservations : auprès de la mairie au 02 37 52 02 70.



Alerte frelons : nos ruches en danger

Nos ruches communales sont en grande difficulté. La cause principale ? La présence croissante des frelons asiatiques, qui attaquent les abeilles et menacent leur survie.

Ces insectes sont particulièrement actifs en ce moment, et leur impact sur la biodiversité locale – en particulier sur les pollinisateurs – est préoccupant.

Que faire si vous repérez un nid ?

- Chez vous (propriété privée) : contactez une entreprise spécialisée pour faire détruire le nid rapidement. N'intervenez jamais vous-même, cela peut être dangereux. Appelez la mairie qui vous donnera le nom d'entreprises.
- Sur le domaine public (arbre, lampadaire, bâtiment communal, etc.) : prévenez la mairie au plus vite. Une intervention sera organisée dans les meilleurs délais.



Eau : Lagunage, interconnexion et SIEVB... octobre 2025

Alimentation en eau potable de Coudreceau

Les travaux d'interconnexion en eau potable, pris en charge par la Communauté de Communes entre le château d'eau de Marolles-les-Buis et Coudreceau sont terminés. Ils vont pallier la qualité insatisfaisante de l'eau de Coudreceau, puisque le taux de nitrates y était constamment supérieur au 50mg/L qui est la norme de potabilité. Une mise en demeure des services de l'état de faire des travaux d'interconnexion pour remédier à ce défaut de qualité existait depuis quelques années déjà ! Le coût de ces travaux, pris en charge par la CdC, s'élève à 450 000 € pour la pose des 2500 mètres de canalisation de diamètre 100 mm et à 11 000 € pour l'installation des pompes et le génie civil au niveau du château d'eau.



Ce maillage entre les communes doit permettre, à terme, d'éviter tout manque d'eau et dans notre cas de desservir une eau conforme à la législation, elle provient de la station de pompage de la "Bonne-Eau" à Saint-Victor-de-Buthon (taux de nitrate 31mg/L en 2024). Il ne nous reste plus qu'à espérer que les pratiques agricoles n'influent pas sur la qualité de l'eau dans les prochaines années ; n'oublions jamais que tout ce qui est épandu en surface arrivera un jour ou l'autre dans les nappes phréatiques où sont captées nos eaux si les molécules épandues ne sont pas totalement assimilées ou dégradées !

Lagunage de Coudreceau

Un lagunage est une technique naturelle d'épuration des eaux. Le principe est de recréer des bassins "tampons" dans lesquels les eaux usées et donc plus ou moins polluées vont transiter, avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les phénomènes d'autoépuration des eaux se font ainsi dans ces bassins, préservant la Cloche des conséquences néfastes des pollutions et des effets négatifs de certains phénomènes d'autoépuration (la dégradation de la matière organique par les micro-organismes aérobies entraîne une chute du taux d'oxygène dissous).

Le premier des 3 bassins est un bassin à micro-organismes où est biodégradée la matière organique contenue dans les eaux usées. Les UV solaires contribuent aussi à la dégradation de certaines molécules synthétiques ou naturelles toxiques.

L'eau transite ensuite dans deux bassins moins profonds, qui servent à traiter l'azote (généralement transformé en nitrates lors de la dégradation de la matière organique par les micro-organismes du premier bassin) et le phosphore. La photosynthèse favorise le développement de plantes, d'algues et de plancton qui consomment l'essentiel de l'azote et du phosphore.



Ces bassins doivent être curés, tous les 5 à 10 ans, des boues accumulées au fond de la lagune. Cette opération de curage consiste en la vidange de la lagune suivie du raclage des sédiments, à l'aide d'un engin de chantier ; c'est ce qui a été fait cette année.

SIEVB : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Berthe

Ce syndicat regroupe les communes de Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, Champrond-en-Perchet, La Gaudaine, Margon, Trizay, Vichères. L'eau captée au forage de la Pilardière qui alimente la plus grande partie du Syndicat est déferrisée et déminéralisée à la station de traitement du Bois-Joly. Elle est alors en tous points conforme aux exigences réglementaires. Le prix du mètre cube d'eau est facturé à 2,06€/m³.

le SIEVB fait appel à un prestataire (Suez) pour un certain nombre de services tels que l'exploitation de la station du Bois-Joly ou l'entretien des réservoirs.

Ozée et les lieux-dits environnants d'une part et les rues de Ruet, du Val Roquet, de la Corniche et du Belvédère d'autre part sont alimentées par l'intermédiaire respectivement des réseaux de Brunelles et de Nogent-le-Rotrou, par l'eau des captages d'Arcisses et du Moulin d'Arcisses.

Pour contacter le SIE de la Vallée de la Berthe, appelez le 02 37 29 43 24

Jean-Marie Hardy, élu de Beaumont-les-Autels et Maire-adjoint de cette commune, assurait les fonctions de Président du SIEVB, ce Syndicat auquel adhère Margon, il nous a quitté à la suite d'une longue maladie.

Mardi 16 septembre 2025, à la suite d'un vote à bulletin secret, c'est Daniel Bouygues, ex adjoint dans le Syndicat et Maire de la Gaudaine qui, en toute logique, lui a succédé.

Philippe R

Coudreceau - Relevé compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu à partir du début du mois de décembre.

Nous vous rappelons qu'il est important de veiller à ce que les compteurs soient facilement accessibles afin de permettre leur relevé dans les meilleures conditions.

La facturation portera sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, les usagers recevront leur facture courant janvier 2026.

Nous vous remercions de votre coopération.

Nicole G



Application panneau pocket

La Gendarmerie de Nogent-le-Rotrou vous invite à utiliser l'application Panneau Pocket et à ajouter en favoris la page "Gendarmerie COB de Nogent le Rotrou"

Vous y retrouverez :

- Des informations utiles du quotidien
- Des messages de prévention
- Des alertes en temps réel concernant des atteintes aux biens ou aux personnes

Cet outil de communication rapide permet à la gendarmerie de diffuser efficacement des messages importants auprès de la population.



Vie municipale

Départ retraite Isabelle BONNET

Après 42 ans de bons et loyaux services Isabelle Bonnet, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) attachée à l'école de Margon a pris un nouveau départ vers une retraite bien méritée.

Tout au long de sa carrière elle a fait preuve de dévouement et de professionnalisme. Elle a su créer un environnement chaleureux et sécurisant pour nos plus jeunes citoyens, les aidant à grandir et à s'épanouir.

Sa patience, sa gentillesse et son sens de l'écoute ont fait d'elle une personne incontournable dans cette école.

Nous lui souhaitons donc une retraite heureuse et épanouissante, remplie de moments de bonheur et de sérénité.

Le Maire-Stéphane Courpotin



Bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie !

Après une année de vacance de poste, la mairie d'Arcisses a enfin le plaisir d'annoncer l'arrivée de Chantal Perrigault.

Chantal qui arrive de la commune de Brezolles, a pris ses fonctions le 1er août 2025 et apporte à notre collectivité une solide expérience dans la fonction publique territoriale en tant que Directrice Générale des Services.

Ainsi, elle sera amenée à assister et conseiller les élus dans différents domaines (urbanisme, ressources humaines, finances, marchés publics), à préparer et suivre les différents budgets, à instruire les dossiers relatifs à la commande publique, à superviser les services, à préparer les conseils municipaux...

Elle a rapidement pris ses marques au sein des différents services de la commune et assure au quotidien le bon fonctionnement de la mairie.

Ce changement de mairie constitue dans sa carrière un nouveau challenge. Nous lui souhaitons évidemment de le relever avec succès et de s'épanouir pleinement dans ce nouvel environnement.



Le Maire-Stéphane Courpotin

Vie municipale

Quelle est la différence entre ces 2 photos ?

Depuis plus d'une centaine d'années, combien de génération d'enfants ont pu jouer et profiter de l'ombre de ce tilleul traditionnel des cours d'école

Mais hélas il a été abattu en septembre.

Après la visite de l'Office National des Forêts en Août, la constatation des champignons lignivores Ganoderme a été révélée.

L'ampleur de la dégradation, la fragilité du tronc et du collet ont rendu l'échéance de sa suppression inévitable à court terme.

Décision recommandée par l'Office National des Forêts.

Peut-être faudra-t-il envisager une nouvelle plantation ?



Nicole G

Sac de pré-collecte

Afin de pallier les erreurs de tri constatées dans les bacs jaunes, le SICTOM de Nogent-le-Rotrou met en place des sacs de pré-collecte. Ces sacs permettront aux habitants de stocker les emballages papiers triés chez eux avant de les déverser dans les bacs jaunes des points de regroupement ou collectif qui leur sont attribués. Pratiques, les sacs de pré-collecte permettront aux habitants d'être renseignés sur les consignes de tri puisqu'elles sont imprimées au recto et au verso du sac.

Ce sac est réutilisable, merci de ne pas le jeter dans les bacs ou sur la voie publique.

Vous dépendez d'un point de regroupement ou collectif vous avez donc accès à ce sac ! Vous pouvez vous rendre à la mairie d'Arcisses pour le récupérer sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les habitants qui ont leur bac individuel n'ont pas accès aux sacs de pré-collecte.



Bibliothèque

Dans le cadre du projet " JEU VIENT CHEZ VOUS !" mis en place par la Ludothèque de Nogent-le-Rotrou et en partenariat avec la Bibliothèque d'Arcisses vous êtes invités à un après-midi jeux :

Dimanche 7 décembre après-midi à la salle polyvalente de Coudreceau

Un moment à partager en famille, entre adultes et enfants sans limitation d'âge, pour jouer à des jeux de société mis à disposition par la Bibliothèque.

A ces jeux, s'ajouteront des jouets, des jeux de construction et de mise en scène fournis par la Ludothèque.

Entrée libre et gratuite

Pour clôturer cet après-midi un goûter sera offert.



Nicole G

Travaux près des réseaux : pensez à la DICT

Avant de réaliser des travaux à proximité de réseaux (électricité, gaz, eau, assainissement, télécommunications...), il est obligatoire de déposer une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). Cette démarche permet de prévenir les accidents, les coupures de service et les dégradations d'infrastructures.

Qui doit faire la DICT ?

Toute personne, particulier ou professionnel, réalisant des travaux impliquant :

- Terrassement, forage ou enfoncement de piquets,
- Plantation ou aménagement du sol
- Démolition à proximité de réseaux

Cela concerne par exemple : un particulier installant une piscine par une entreprise de BTP.

Quand déposer la DICT ?

La déclaration doit être envoyée avant le début du chantier.

- Le délai légal de traitement par les exploitants de réseaux est de 9 jours ouvrés (15 jours maximum).

Comment procéder ?

1. Identifier la zone des travaux (adresse, plan de situation, plan cadastral),
2. Déposer la demande via le téléservice gratuit DT-DICT
3. Les exploitants de réseaux concernés fournissent leurs plans et recommandations.

Validité et mise à jour

- Une DICT est valable 3 mois à partir de sa date de dépôt,
- Si les travaux sont reportés ou prolongés, la déclaration doit être renouvelée.

Attention, c'est obligatoire !

Engager des travaux sans DICT expose à :

- Des sanctions civiles et pénales en cas de dommages aux réseaux
- Des risques d'accidents graves : électrocution, explosion, inondation...

En résumé : même pour de petits travaux d'aménagement, dès qu'il y a une fouille de plus de 40 cm de profondeur, la DICT est indispensable. Une démarche simple, gratuite et essentielle pour la sécurité de tous.



<https://www.dictservices.fr/dictservices/declarants-declaration-travaux/dict-particulier>

Vie municipale

Réhabilitation de la mairie : 1993-1994

“Lorsque je pris mes fonctions de secrétaire de mairie de Brunelles le 1er juillet 1977, une seule pièce de 35m² servait à la fois de secrétariat, de salle du Conseil Municipal et de salle de mariage : lors d'une réunion, il fallait changer de place la grosse table en chêne, relever le meuble cadastral, enlever tous les dossiers. Au moment de la validation des permis de chasse en août/septembre, je me souviens encore qu'il y avait six à sept personnes qui attendaient, aucune conversation confidentielle n'était possible. En 1992, le Conseil Municipal décide la réhabilitation totale de ce bâtiment acquis par la commune en 1857 reposant sur les bases d'un ancien manoir à deux tours et appartenant au sieur Maudhuit, ancien instituteur et marchand de vin ayant fait faillite. L'ancienne cantine et le vieux garage sont démolis pour laisser la place à une salle de Conseil Municipal : un secrétariat fonctionnel est créé ainsi qu'une salle d'attente avec tout le mobilier acquis à l'entreprise Couloir de Brou : coût de la restauration : 700 000 francs, aidé par une subvention de l'Etat et une seconde du Département et un budget emprunt de 100 000 francs pour boucler le budget. Le 3 septembre 1994, c'est Martial Taugourdeau président du Conseil Général et Sénateur qui vint inaugurer la mairie réhabilitée avec à ses côtés le Sous-Préfet de Châteaudun, Paul Bellier Maire, Patrick Hoguet député, François Huwart Maire de Nogent-le-Rotrou et Jean Grandon Sénateur. Cédric et Marion, élèves de l'école, tenaient les coussins avec les ciseaux destinés à couper le ruban. A la salle des fêtes, toutes les associations avaient préparé un stand pour présenter leurs activités.”



Jean-François Ticot - ancien secrétaire de mairie

Associations

Les Mains dans l'Pétrin : le goût du pain vivant à la Ferme de l'Aubertière

Créée en 2022, l'association Les Mains dans l'Pétrin, installée à la Ferme de l'Aubertière, s'est donné pour mission de promouvoir le pain au levain naturel, fabriqué à partir de farines biologiques locales.

Chaque vendredi soir, les habitants peuvent retrouver ses délicieux pains sur le petit marché de Margon, où l'équipe partage son savoir-faire et sa passion pour une boulangerie respectueuse de la nature et du goût.

Soucieuse de transmettre les valeurs du pain vivant, l'association prépare aujourd'hui un nouveau projet : un four mobile. Cet outil permettra d'aller à la rencontre des écoles, associations et entreprises, afin d'organiser des animations pédagogiques et conviviales autour de la fabrication du pain.

Une belle initiative pour faire découvrir aux petits comme aux grands l'art du levain et le plaisir du partage.



Hervé D

Stage aquarelle

Du 1er au 5 septembre, ce fut la rentrée pour le groupe d'aquarellistes d'Arcisses.

Une semaine complète pour dessiner sur site et aquareller lorsque la météo le permet !

Ce travail se prolongera par des ateliers mensuels qui réuniront les 13 amateurs avec Géraldine Cojan, qui apportera son expérience, ses connaissances. Au cours de l'année, chacune réalise un carnet de voyage qui trouvera sa place dans l'exposition d'art de Coudreceau.

Travail et plaisir de se retrouver sur un projet commun : le thème retenu pour 2025/2026 sera "l'eau" sous toutes ses formes et le carnet s'intitulera "Au fil de l'eau".



Nicole G

Fin du réseau cuivre : place à la fibre optique dans notre commune

Dans les prochains mois, un changement majeur va s'opérer dans nos foyers : le réseau cuivre, support historique du téléphone fixe et de l'ADSL, sera progressivement abandonné au profit de la fibre optique.

Logement communal

Le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère de Coudreceau est actuellement en cours de restauration. À l'issue des travaux, la commune proposera à la location 65m² habitables, comprenant trois chambres ainsi qu'une pièce de vie avec cuisine aménagée.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet Anamorphose, basé à Châteaudun. Le chantier devrait s'achever d'ici la fin de l'année.



Entretien de la voirie communale

La commune d'Arcisses poursuit son programme d'entretien de la voirie. Plusieurs chantiers ont déjà été réalisés et d'autres sont prévus dans les prochaines semaines sous la conduite de la société PIGEON TP. Parmi les projets les plus significatifs, nous retrouverons la réfection, en partie, du chemin des Lignes et le prolongement d'un trottoir rue du Rocher à Margon, ainsi que les chemins de la Prunelière et du Bois Jahan, situés respectivement à Coudreceau et Brunelles.

Par ailleurs, un marché de renouvellement des marquages au sol sur l'ensemble de la commune a été attribué à la société VIAROUTE.

Avenue de Paris à Margon

En septembre, le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir a procédé au renouvellement du revêtement d'une partie de la chaussée de l'Avenue de Paris, avec la mise en place d'un nouvel enrobé.

La seconde phase de travaux, portant sur le tronçon restant, est prévue pour 2026 ou 2027.

Dans le cadre de ce projet, une piste cyclable sera également aménagée le long de la voie, assurant la continuité entre l'Avenue des Prés et les abords de la mairie.



Zone d'activités Avenue des Prés

Six lots destinés à des activités commerciales ont été viabilisés par un aménageur privé, dans le prolongement de la voie desservant actuellement les enseignes Pompes Funèbres du Perche et Médica Perche.

Plusieurs projets devraient voir le jour dans les prochains mois sur cette nouvelle zone d'activités.

L'une des parcelles est d'ores et déjà réservée à la construction du futur crématorium.



MARPA - Les activités des résidents

21 juin - "La journée des familles"

De nombreuses familles sont venues partager ce moment agréable avec leurs parents.

Chaque année, cela permet aux familles et résidents de faire connaissance autour d'un repas suivi d'un spectacle musical.

La fête a été une belle réussite pour tous.



Sortie au marché

Les résidents ont eu le plaisir de se rendre au marché sous la halle de Margon. Cette sortie conviviale a permis à chacun de profiter de l'ambiance chaleureuse du marché et de partager un bon moment. Tous ont beaucoup apprécié cette escapade simple et pleine de vie.

Atelier d'équilibre

Depuis septembre, nos résidents ont repris l'atelier d'équilibre avec "l'Alliance Nogentaise" à raison de 3 séances par mois, le mardi de 14h45 à 15h45.

Les personnes extérieures de la MARPA sont les bienvenues pour participer aux ateliers. Les inscriptions se font à l'accueil de la MARPA;

Béatrice B



AGENCE DE NOGENT-LE-ROTROU

1 La Borde - MARGON - ARCISSES - B.P. 80001
28402 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX
Tél. : 02.37.52.59.54
Mail : nogentlerotrou@groupe-pigeon.com

depuis 30 ans
à votre service

**AMBULANCES
Charles**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance

Charles Ambulances
50 avenue de Paris - 28400 MARGON

02 37 52 15 58
contact@ambulances-charles.fr
www.ambulance-charles.fr

Taxis 7 places

Centre Communal d'Action Sociale

25 juin et 3 juillet - Voyage de nos aînés

Cette année, les voyages organisés par le CCAS ont eu lieu le mercredi 25 juin et le jeudi 3 juillet 2025 dans le Loir-et-Cher.

Le matin, nos aînés ont pu visiter le magnifique château de Cheverny et ses jardins.

Ils ont ensuite déjeuné dans un restaurant gastronomique à Cour Cheverny.



L'après-midi fut gourmande également puisque les bénéficiaires ont pu visiter la chocolaterie Max Vauché à Bracieux. Visite des ateliers et pause dégustation étaient au programme.

Le château de Villesavin à Tour-en-Sologne fut la dernière étape de cette magnifique journée.

5 octobre - Repas du CCAS

Dimanche 5 octobre, nos aînés des 3 communes historiques ont pu se rassembler dans l'Espace Socioculturel de Margon afin de partager le traditionnel banquet offert par le CCAS. 189 personnes ont répondu présent. M. le Maire était entouré du doyen M. Marette, résident de la MARPA et de la doyenne Mme Lecomte, habitante de Coudreceau.

Le repas a débuté avec un Kir Lagon en apéritif, suivi d'une entrée gourmande composée d'un duo de foie gras et de saumon fumé. Un trou normand est ensuite venu rafraîchir le palais, préparant à la suite du festin. Le plat principal mettait à l'honneur un So-Ly-Laisse de dinde nappé d'une sauce aux champignons, accompagné de pommes de terre sarladaises et d'une délicate mousseline de brocolis.

Le repas s'est poursuivi avec une assiette de salade et un trio de fromages, avant de conclure en douceur avec des profiteroles à la vanille, généreusement garnies de chocolat chaud et de chantilly. Enfin un café est venu clore ce délicieux moment.



Un peu d'histoire

“commission chaussures” !

En cette année 2025, où chacun d'entre nous dispose de plusieurs paires de chaussures, où accorder couleurs et formes avec ses vêtements devient une priorité, il est bon de se rappeler qu'il n'en fut pas toujours ainsi ! Il est vrai que nous ne sommes plus dans les années 40, que la guerre et ses lendemains ne deviennent plus qu'un lointain souvenir pour une fraction décroissante de nos concitoyens, mais les conflits existent encore à l'Est de l'Europe et au Moyen Orient et la vie demeure précaire pour plus d'un milliard d'habitants de notre planète !

Le 16 janvier 1941, dans le registre des délibérations du Conseil Municipal de Margon, on peut lire :

“Conformément à la circulaire du 9 février 1941, une commission devant s'occuper des chaussures a été nommée.

En font partie : Ms Gauthier, Lebrun, Lesueur”.

De quoi s'agissait-il ? de petits rappels s'imposent donc !

Si l'armistice signé le 22 juin 1940 avec l'Allemagne a pu provoquer chez certains margonnais un sentiment de soulagement à l'idée que la France évitait un nouveau conflit armé, il va rapidement laisser place à l'inquiétude tant les contraintes imposées par le Reich pèsent lourd sur notre économie, déjà amputée d'une partie de sa main d'œuvre prisonnière en Allemagne. Le vainqueur s'octroie en effet un important tribut en matières premières, notamment en cuir. A cela s'ajoute, suite à un accord du 4 novembre 1940, la livraison de 6 millions de paires de chaussures aux Allemands pour l'année 1941, alors que la production française est descendue à moins de 10 millions de paires.

La vente libre de chaussures en cuir est donc interdite et la fabrication de chaussures à tiges montantes consommatrices de beaucoup de cuir, telles que les bottes ou bottines, l'est également ; il faut de plus organiser le rationnement des chaussures.

Au mois de janvier 1941, une circulaire adressée aux maires leur explique les nouvelles mesures de rationnement : les civils devront remplir une déclaration mentionnant le nombre et le type de chaussures qu'ils possèdent, ainsi que leur état. En conséquence, les personnes souhaitant acheter des chaussures devront en adresser la demande écrite à leur maire, qui réunira la commission ad hoc afin de décider quels sont les demandes prioritaires et donc qui pourra disposer de bon d'achats. Les personnes prioritaires sont les enfants de plus de 6 ans qui ne peuvent réutiliser les chaussures de leurs aînés, et les “travailleurs dont la profession exige d'une manière habituelle de longues marches, comme les facteurs ruraux”. Ceux qui possèdent déjà deux paires en bon état ou réparables sont exclus. Le texte insiste aussi sur la nécessité de préconiser aux populations agricoles “le retour aux usages anciens”, autrement dit de privilégier les sabots et galoches, qui ne requièrent que peu ou pas de cuir.

Une autre mesure sera prise en 1941, la confection de “chaussures nationales”, des modèles standardisés, économes en matière première et vendus à des prix fixés par l'Etat et vendus uniquement aux personnes disposant des bons spéciaux “chaussures nationales” distribués par le maire. On peut s'étonner par ailleurs que la liste des prix ne mentionne pas de chaussures pour femmes ! Les chaussures étaient pourtant un produit de première nécessité pour tous, les hommes comme les femmes.

Rappels : D'autres produits ont également été rationnés et leur distribution encadrée par un système de cartes et de tickets : l'alimentation dès septembre 1940, mais aussi le textile, le charbon et le tabac.

La fin de la guerre ne signifiera pas la fin des pénuries, loin de là : ces cartes de rationnement sont restées en usage jusqu'en 1949.

Philippe R



SAS IDELEC
Denis PLET

2, rue du Grillon - Saint Pierre la Bruyère
02 37 53 34 08 - 06 11 61 77 43
idelec61@yahoo.fr

Commerces

Changement à la tête du Centre Leclerc

Le centre Leclerc est ouvert en 1984 par M. Cadiou (ce dernier obtient le permis de construire le supermarché le 1/06/1983) ; cette ouverture change l'image de Margon, une commune qui avait perdu tous ses commerces de bouche.

Le supermarché été repris par les époux Dumas en 1994. Après diverses modifications, Hervé Dumas ne pouvant agrandir la surface commerciale sur site recherche un nouveau lieu d'implantation : les champs et la ferme des "Simon" à l'Espérance trop encastrée dans les habitations - avec les problèmes de gestion que cette proximité implique - est négociable, le lieu est spacieux et sur le Plan Local d'Urbanisme les implantations commerciales y sont éventuellement envisageables (même si sa principale destination était d'y réaliser des lotissements). L'achat supplémentaire de quelques maisons et leur destruction permet d'avoir une bonne visibilité de l'Avenue de Paris et d'installer les pompes à essence ce qui est une nécessité pour l'implantation d'un hypermarché. Le magasin change donc de lieu d'implantation et de surface (avec l'adjonction de sa galerie commerciale) en 2004 et il se rapproche de Nogent-le-Rotrou.

Une aile annexe avec l'espace culturel, le magasin Intersport et le centre Auto est adjointe en 2016 en bordure de la rue de l'Espérance rendant le site commercialement encore plus attractif.

Un drive Leclerc est érigé à l'emplacement initial de l'ancien magasin en 2013 pour combler partiellement la friche laissée après la déconstruction du supermarché Leclerc initial et répondre favorablement à une attente des consommateurs.

Hervé Dumas et son épouse ont aspiré à une retraite après 30 ans de direction et de projets. L'effectif est pendant ce laps de temps passé de 30 personnes à 200 salariés devenant ainsi le principal employeur de la commune. Après une année de tuilage, ce sera M. et Mme Capelle qui vont devenir officiellement les propriétaires et gestionnaires de l'hypermarché, la signature est programmée pour le 6 novembre prochain. Nous leur souhaitons une évolution et une réussite à la hauteur de celle connue par la famille Dumas.

Aixam - 8 Avenue des Prés



C'est un changement de propriétaire et une réouverture qui se sont opérés chez Aixam ; Jean-Marc Briand a repris ce lieu de vente et location de voitures sans permis, neuves ou d'occasions. Il accueille ses clients depuis le 1er septembre et assure le service après-vente, l'entretien et la réparation des véhicules (utilisables dès 14 ans !).

Philippe R

Commerces

Au Fruitier d'Arcisses

Anaïs Finet et Arnaud Daigneau ont ouvert le 3 octobre un magasin de fruits et légumes avec un espace dédié aux fromages et à l'épicerie fine locale sur une surface de vente de 100m² et 50m² de réserves.

C'est donc un magasin complémentaire des métiers de bouche qui vient de s'ouvrir pour compléter l'attractivité du 2 Avenue de Paris. Il y a maintenant sur le même site possibilité d'acheter son pain et sa pâtisserie, sa viande et sa charcuterie, son fromage et ses fruits et légumes !

Souhaitons leur la même montée en puissance, la même attractivité que pour les enseignes voisines !



Philippe R




TAXI GOSNET
TAXI CONVENTIONNÉ

06 07 11 40 28
transportsfee@gmail.com

LA HERPERIE BRUNELLES
28400 ARCISSES
www.transportsfee.com

DS Electricité
Scattarelli David
06 08 92 03 42



*À votre écoute et à votre disposition :
Savoir-faire, expertise, diagnostic, mise en conformité, dépannage,
installation neuve et rénovation, automatismes, alarmes,
interphonie, chauffage, ventilation et énergies renouvelables*

ds.electricite@orange.fr - www.dselectricite.fr
Brunelles Arcisses

Les Fleurs d'Espérance

**Nos Artisans Fleuristes
sont à votre écoute
pour tous vos événements :**
**Mariage, Anniversaire,
Baptême, Deuil....**
Tel : 02.37.53.48.49.

dans votre Galerie E.Leclerc  ARCISSES - Margon

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

MORTAGNE-AU-PERCHE	NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02.33.83.35.14	Tél : 02.37.53.52.52
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 19h00	Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
Le samedi de 9h00 à 19h00	

Manifestations

27 juin - Omelette géante

Cette traditionnelle suggestion, proposée il y a maintenant 12 ans par Emmanuel Trapenat, est chaque année attendue par ses nombreux participants ; nous étions cette année plus de 400 ! Son but est surtout de passer un moment agréable en bonne compagnie par une belle soirée d'été autour d'un repas simple mais copieux ! C'est de plus l'occasion de faire vivre les abords de la mairie et de la halle, de profiter des infrastructures des bords de la Cloche et de rencontrer des voisins ou partager quelques instants avec des amis. La convivialité n'est-elle pas une priorité ?



L'équipe de Festiv'Halle s'affaire dès la veille pour installer les stands (ils servent également pour la Bouronnaise qui a lieu le samedi soir). Le jour même, il fallait casser puis battre les 2200 oeufs nécessaires pour garnir les 3 immenses poêles indispensables pour la cuisson des omelettes et nourrir les participants. Si l'association margonnaise offre les victuailles (piémontaise, omelette, salade, fromage) à ses concitoyens, elle demande une participation de 12 € pour chaque convive "hors-commune".

Philippe R

28 juin - La Bouronnaise

C'est le samedi 28 juin 2025 qu'a eu lieu la Bouronnaise. Sous un ciel plus clément que l'an passé, la soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, même si la fréquentation a été légèrement en baisse. Le Comité des fêtes de Margon, présidé par Cyrille Bidault, a relevé le défi d'organiser cet événement grâce à l'engagement des bénévoles. Près de 250 repas, très appréciés par les convives, ont été servis aux Arcissois et aux habitants des alentours. Côté animations, le groupe Les Copains d'accords 28 et la Banda Tchichaaa ont assuré l'ambiance musicale, tandis qu'une initiation et des démonstrations de danse country ont apporté une touche originale et festive. La soirée s'est clôturée en beauté par un feu d'artifice particulièrement réussi, qui a émerveillé petits et grands. Un grand merci aux bénévoles et aux participants. Rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition de la Bouronnaise encore plus festive !



Le Comité des fêtes

Manifestations

20 juin - Soirée cochon grillé

Cette année encore la soirée cochon grillé a connu un grand succès.

Un apéritif servi sous un soleil bien présent a permis aux 140 invités de partager entre amis et famille un moment agréable.

Chacun ensuite a pu déguster les fameux cochons grillés préparés cette année par M. et Mme Jaulneau. Joel, traditionnel charcutier n'a pu être présent pour raison de santé.

Une soirée très chaude mais aussi très venteuse n'a pas permis à M. Vaudron d'allumer son impressionnant feu de St Jean. Malgré cette météo nous avons réussi à voir le feu d'artifice tiré par Daniel Perchiot.

Tous nos remerciements à la municipalité d'Arcisses pour l'apéritif et le feu d'artifice, à l'AFLAC et à l'ASSEC et à l'ensemble des bénévoles qui ont permis la bonne organisation de cette manifestation.

Nicole G



30 août - Festival Fanfares Folizzz

La fin de l'été rime avec le festival de Fanfare. Cette année encore, n'a pas échappé à la tradition puisque le 30 Août, pour cette 17ème édition, la banda Tchitchaa a accueilli trois autres fanfares au plan d'eau de la Borde .

« Les Boudingues » , venus en voisins , puisqu'ils sont de Mortagne, ont partagé ce moment musical avec les Zikadonf , venus de Tournai en Belgique et avec le « Brass band» de Tourcoing dans le Nord. Tout au long de la soirée, ces groupes ont fait preuve d'une énergie contagieuse avec un répertoire musical mêlant pop, variété et traditionnels bandas .

Pour ceux qui le souhaitaient, il y avait , comme toujours, possibilité de se restaurer et c'est environ 800 plateaux repas qui ont été servis par l'association Les Grilladins.

Merci à eux pour ce moment joyeux.

Sylvie C



Manifestations

7 septembre - 40^{ème} Randonnée Margonnaise

La Randonnée Margonnaise, évènement attendu chaque année par les amoureux du VTT et de la marche, a une fois de plus réuni une foule enthousiaste sur les chemins escarpés et verdoyants du Perche. Les impressions recueillies auprès des participants(es) et l'organisation sans faille fait de cette sortie une véritable réussite.

La randonnée Margonnaise organisée par le Cyclo Sport Margonnais depuis 40 ans, est animée par des bénévoles toujours soucieux de faire découvrir les beautés naturelles de la région.

Plusieurs parcours étaient proposés afin de permettre à chacun de participer selon son niveau.

En marche et trail 90 participants se sont répartis sur les 4 parcours, un itinéraire familial de 8 km, 2 parcours intermédiaire de 13 et 17 km et enfin, un tracé plus exigeant de 21 km, destiné aux marcheurs et traileurs aguerris.



En vélo 133 cyclistes (VTT et gravel) se sont dispatchés sur les 4 circuits, un parcours de 20 km pour les familles et 3 parcours de 35, 45 et 60 km pour les plus chevronnés.

Les départs se sont échelonnés dès 8 heures du matin depuis la halle de Margon, dans une ambiance conviviale. Un café d'accueil était offert à toutes et tous, permettant aux participants(es) de débiter la journée dans la bonne humeur et l'échange.



La bienveillance et la solidarité étaient au rendez-vous tout au long de la matinée avec des bénévoles, postés aux points de ravitaillement.

Le retour à la halle, était marqué par un dernier ravitaillement agrémenté d'un casse-croûte aux rillettes et du verre de cidre local.

Les discussions allaient bon train, chacun(e) partageant ses anecdotes en admirant les vélos anciens exposés par un membre du Cyclo Sport Margonnais.

La randonnée Margonnaise a une fois de plus prouvé sa capacité à rassembler tous les âges et tous les profils dans une démarche de découverte, de partage et de respect de l'environnement. Les retours des participants(es) saluent unanimement la qualité de l'organisation, la richesse des paysages traversés et la chaleur de l'accueil.

L'équipe organisatrice, attentive aux suggestions, a d'ores et déjà exprimé sa volonté de renouveler l'évènement et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 6 septembre 2026.

En conclusion, la randonnée Margonnaise demeure un rendez-vous incontournable de la rentrée pour toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir la région.

Rendez-vous est donc pris pour la prochaine édition, avec la promesse de nouveaux chemins à explorer, de rencontres enrichissantes et de souvenirs partagés.

Le Cyclo Sport Margonnais

Manifestations

14 septembre - Randonnée Solidaire au profit de la lutte contre l'endométriose

Le dimanche 14 septembre, à Coudreceau, malgré un temps pluvieux, environ 173 marcheurs et coureurs ont participé à la 4ème édition de la randonnée solidaire en soutien à la lutte contre l'endométriose.

Organisée pour sensibiliser le public à cette maladie encore trop méconnue, qui touche près d'une femme sur 10, cette nouvelle édition a permis de récolter la somme de 1 280 €, grâce à votre participation et à vos dons.

Cette somme est entièrement reversée à l'association Endofrance. Elle permettra de soutenir leurs actions précieuses : informer, sensibiliser, accompagner les femmes et leurs familles et faire avancer la recherche médicale.

Une belle mobilisation sous la pluie, qui témoigne d'un formidable élan de solidarité.

Aline V



5 juillet - Soirée Guinguette

Beau moment de retrouvailles ce samedi 05 Juillet, lors de la soirée guinguette, organisée par les « Grilladins » à Margon.

Malgré une météo un peu fraîche, ce sont pas moins de 300 personnes qui se sont retrouvées pour partager une paëlla géante, avec une animation musicale assurée par l'orchestre de Karine Fontaine, toujours appréciée des participants.

Sylvie C



21 septembre - Rallye touristique

Une trentaine de personnes a sillonné les routes du Perche à l'occasion du rallye organisé par le comité des fêtes de Brunelles. De Bretoncelles à Jaudrais, en passant par la Madeleine-bouvet, Manou et Digny, les concurrents ont dû relever plusieurs épreuves et résoudre des énigmes portant sur l'histoire des communes traversées.

Après un déjeuner convivial, les participants ont visité la ferme fortifiée du Romphaye, à Digny, et découvert son remarquable pigeonnier.

Les voitures ont ensuite repris la route en direction de Brunelles, où un moment de débriefing et la remise des récompenses ont clôturé cette belle journée.

Prochain rendez-vous du comité : la traditionnelle soirée fruits de mer le samedi 15 novembre.



Manifestations

28 septembre - Rassemblement The Cars Bikers

Dimanche 28 septembre se tenait le grand rassemblement annuel de The Cars Bikers. La fraîcheur du matin a laissé peu à peu place à un beau soleil, les visiteurs furent très nombreux, les exposants au rendez-vous une nouvelle fois puisque ce ne sont pas moins de 700 véhicules qui ont répondu présent.

David Meunier, pilote de drift professionnel qui a terminé 3e au championnat de France cette année, nous a fait l'honneur d'être présent avec toute son équipe afin de faire des démonstrations de drift, une première sur le secteur !!! Nous avons également eu la présence exceptionnelle de Paris Interceptor avec leurs superbes voitures de police américaine ainsi que de magnifiques camions.



Parmi les nouveautés 2025, une balade motos de 50 kms a été organisée au profit de l'association l'ExtraOrdinaire Roxane ainsi que qu'une parade de 40 véhicules entre Margon et Nogent-le-Rotrou.

David BINET, le Président de l'association tient à ce que cet évènement soit convivial et familial afin que chacun y trouve plaisir, c'est pourquoi une brocante et un marché de producteurs locaux ont été organisés. Pour les enfants de nombreuses animations ont été mises en place : présence de mascottes, d'un stand de maquillage gratuit, de notre structure gonflable, d'un circuit de motos et quads gratuit,...

Le groupe local Les Cartons Recyclés était également de la partie, le stand de la prévention routière, les pompiers, les Jeunes Pompiers avec la présentation de leur manœuvre incendie, les anciens de la Sécurité Civile, le RC drift 91 avec leur circuit de voitures télécommandées de drift ainsi que de nombreux stands professionnels. Bref ce fut un "joyeux bordel" comme l'avait promis David Binet !

Le Président a profité de cette belle journée pour demander sa compagne en mariage devant toutes les personnes présentes.

Chaque année, notre évènement prend de l'ampleur et nous tenons à remercier tous les acteurs locaux , les services de l'Etat, la Mairie d'Arcisses, Christophe Levier pour la manutention des pierres, l'agriculteur de l'Orne pour les ballots de paille, nos sponsors ainsi que tous ceux qui participent pour leur soutien et sans lesquels notre évènement ne pourrait avoir lieu.

Rendez-vous l'année prochaine, dimanche 27 septembre ! Nous comptons sur vous !

Manifestations

5 octobre - La randonnée des Sentiers du Perche

Le 5 Octobre, les sentiers du Perche, une association créée en 1985 sur la commune de Margon, organisait sa 24^{ème} RANDO ouverte à tous sur des trajets de 10, 20, 32 et 41 km. Le départ et l'arrivée se trouvaient à la Base de Loisirs de la Borde, dans des bâtiments Nogento-Arcissois parfaitement adaptés pour des manifestations diverses.

235 marcheurs, venus pour certains des départements voisins, se sont inscrits à cette randonnée reconnue des clubs de toute la région, et ce malgré des suggestions semblables sur Authon-du-Perche, Nocé, La Loupe ou La Gaudaine.

Les postes de ravitaillement étaient bien évidemment prévus sur les différents parcours et pour le respect de l'environnement et la nature, des sacs poubelles étaient disponibles lors de chaque ravitaillement.

Les Sentiers du Perche, c'est un planning hebdomadaire consultable sur Internet, une dizaine de suggestions vous sont faites chaque semaine avec les distances, les jours, les vitesses de marche et les lieux de départ ; il ne vous reste plus qu'à suivre les propositions pour être certain de garder la forme ! La marche est un sport que l'on peut pratiquer jusqu'à un âge avancé et qui permet de s'assurer une bonne santé physique et même morale par la convivialité qui règne entre les marcheurs.

Chaque dernier dimanche du mois, Les Sentiers du Perche proposent une randonnée ouverte à tous, elle démarre à 9 heures d'une commune du secteur et c'est parti pour 12 kms dans la bonne humeur et les beaux paysages de notre région. Internet vous permet de consulter le planning des mois à venir.

Le 31 décembre 2024, l'association présidée par le 6^{ième} président Guy Bidault comptait 212 licenciés, ce qui atteste son dynamisme.



<https://www.lessentiersduperche.fr/>

Philippe R

Margon Roller Sport 28

Le Margon Roller Sport 28 (MRS 28) a engagé, sous un soleil de plomb, 13 rollers aux 24 heures Roller le 12 et 13 juillet 2025. Cette compétition se déroulait sur le mythique circuit Bugatti des 24h du Mans long de 4 km185. Dans un premier temps, 3 petits patineurs ont participé aux courses Challenge Jeune avant le départ de 2 équipes de jeunes de 14 à 50 ans pour la course d'endurance. Leur objectif était de parcourir la plus grande distance possible en une course de relais de 12 heures. Nos 10 jeunes ont vécu une expérience inoubliable. Ils n'ont pas économisé leurs efforts en mettant leur endurance à rude épreuve. Résultats : 129 tours effectués soit 540 km, ils peuvent être fiers de leur performance.



MRS28 : Entraînement le samedi matin à 9h pour tous et le mercredi à 16h30 pour les jeunes et 19h15 pour les compétiteurs.
Renseignements auprès de Didier 06 08 63 60 00

Edwige V



Le bridge, un jeu de réflexion et de convivialité

Après de nombreuses années passées au service de la collectivité, je souhaite partager avec vous une de mes passions.

Le Bridge, un jeu au service du lien social et de la santé

Que vous soyez curieux, joueur occasionnel ou amateur de jeux de réflexion, à travers ses valeurs de coopération, de fair-play et de dialogue, le bridge est bien plus qu'un simple jeu de cartes.

Il est reconnu pour ses nombreux bienfaits :

- Il stimule la mémoire et les capacités cognitives, retardant le déclin chez les séniors,
- Il favorise la gestion du stress et le bien-être psychologique,
- Il renforce le lien social, en réunissant toutes les générations autour d'une pratique conviviale et respectueuse.

Ces constats ont conduit le Club de Bridge Nogentais à solliciter un partenariat avec la commune d'Arcisses afin de proposer à ses administrés des ateliers de découverte du bridge (5 séances gratuites dans la salle située au-dessus de l'espace socio-culturel Renée Lepesqueux) animés par des passionnés de votre commune d'Arcisses.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 10 novembre 2025 à 18 heures à la mairie d'Arcisses pour définir ensemble les modalités de ce partenariat (date et heure des séances de découverte du bridge).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter pour des informations complémentaires par mail : bridge.nogentlerotrou@wanadoo.fr ou au 06 83 14 55 03

Claude L



Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

27 Rue Abbé Beulé 28400 Nogent le Rotrou

Tél. 02 37 52 16 68

 [groupama.fr](https://www.groupama.fr)

 [Groupama Centre Manche](https://www.facebook.com/GroupamaCentreManche)